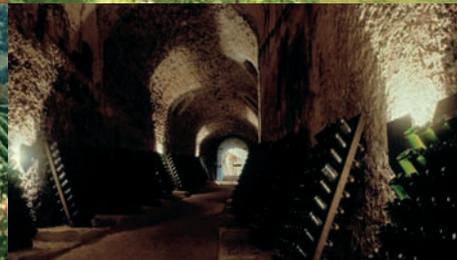




Paysages du Champagne

Candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco
au titre des paysages culturels viticoles



ASSOCIATION
PAYSAGES DU CHAMPAGNE
UNESCO

Paysages du Champagne

B IEN au-delà d'un assemblage esthétique, les *Paysages du Champagne* représentent une valeur naturelle, historique et socio-économique sans pareille.

Les *Paysages du Champagne* ont aussi une **valeur culturelle incomparable**, portée par tous les Champenois qui sont unis par un destin partagé. Ils se mobilisent aujourd'hui pour faire reconnaître ce patrimoine exceptionnel... et le faire progresser.

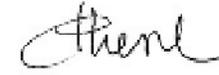
Au quotidien, les maisons de Champagne et les vigneronnes sont intégrés dans un tissu urbain et rural qu'ils influencent à leur tour. Ils ont élaboré depuis des siècles et en particulier depuis le XIX^e, un patrimoine industriel - souterrain, architectural et paysager - insolite, et nous ont légué depuis le début du XX^e siècle une interprofession exemplaire. Pour le XXI^e siècle, ils ont décidé de s'engager dans la **préservation** et la **valorisation** de cet archipel paysager cohérent et de ses savoir-faire très codifiés, un patrimoine unique, reconnu et admiré dans le monde entier pour un produit qui porte haut son nom : Champagne !

Notre candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco correspond à une volonté commune, partagée avec les collectivités territoriales, que le prestige universel et exceptionnel de cette appellation, la première historiquement, ne conduise pas à oublier l'origine géographique - paysage du terroir - et la tradition vitivinicole - paysage culturel vivant de la vigne jusqu'au vin -, d'une valeur tout aussi universelle et exceptionnelle.

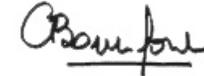
La candidature des *Paysages du Champagne* au Patrimoine mondial de l'Unesco constitue **un événement majeur et fondateur** qui rassemble les acteurs politiques et socio-économiques autour d'un objectif commun de **développement durable** : transmettre, avec détermination et fierté, aux générations futures, les Paysages du Champagne toujours vivants et évolutifs car travaillés mais, en plus, protégés, reconnus et valorisés.

Une ambition d'excellence !

Ensemble, nous apportons notre soutien fort et déterminé à la candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco.



Pierre CHEVAL,
Président de l'Association
Paysages du
Champagne Unesco



Cécile BONNEFOND,
Vice-Présidente de
l'Association Paysages du
Champagne Unesco



Jean-Paul BACHY,
Président de la Région Cham-
pagne-Ardenne, Président de
l'Association des régions euro-
péennes viticoles*



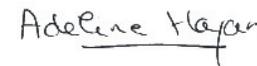
René-Paul SAVARY,
Président du Conseil
général de la Marne*



Philippe ADNOT,
Président du Conseil
général de l'Aube*



Bruno SIDO,
Président du Conseil gé-
néral de la Haute-Marne*



Adeline HAZAN,
Maire de Reims,
Présidente de Reims
Métropole*



Franck LEROY,
Maire d'Épernay*





1. Un terroir partagé et original, un destin solidaire

- Les chiffres clés

- Cartographie

2. De la magie d'un lieu remarquable à la magie d'un vin mythique

- Les Paysages du Champagne, écrin d'un produit universellement reconnu

- Des paysages témoins de l'interaction permanente entre la nature et l'homme

- Un patrimoine industriel vivant

3. L'assemblage unique d'une terre et d'un geste

- La craie : le lien déterminant et discriminant des Paysages du Champagne

- Des valeurs culturelles d'exception, associées à ces paysages

4. Un élan collectif déjà en marche pour valoriser ces paysages

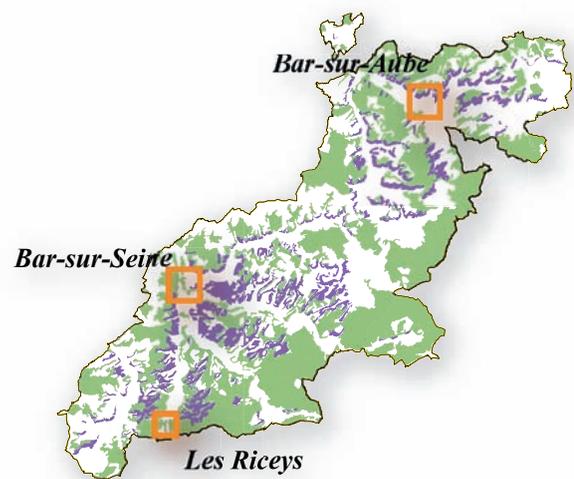
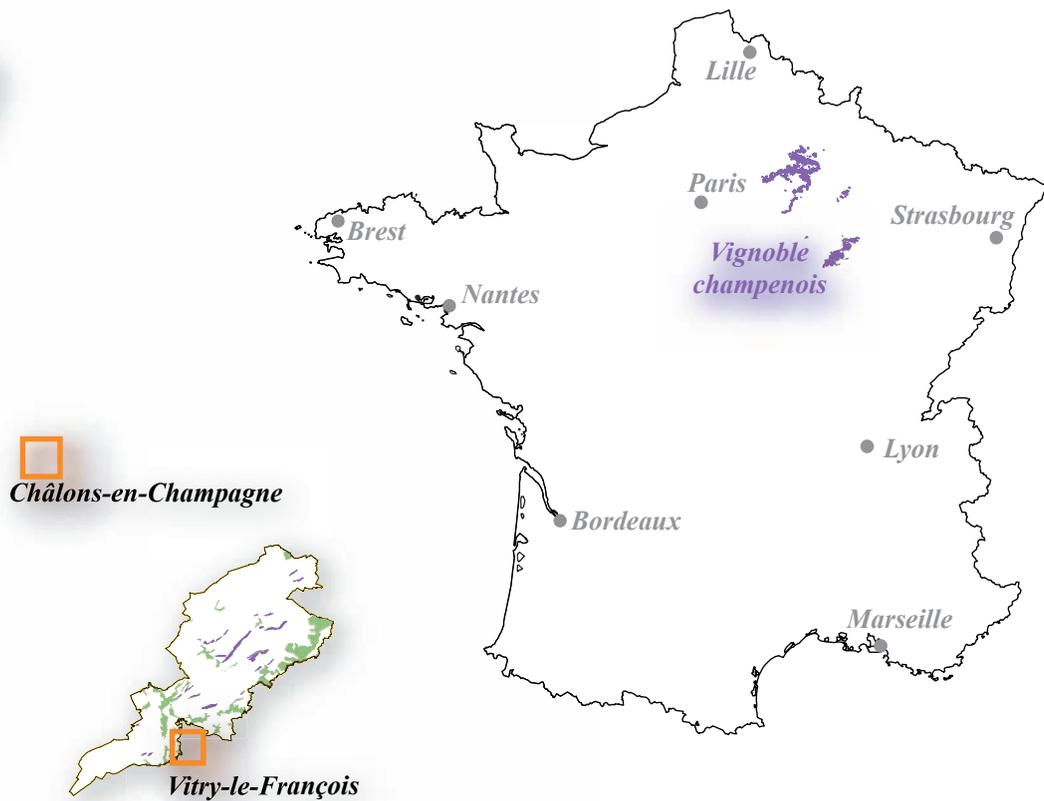
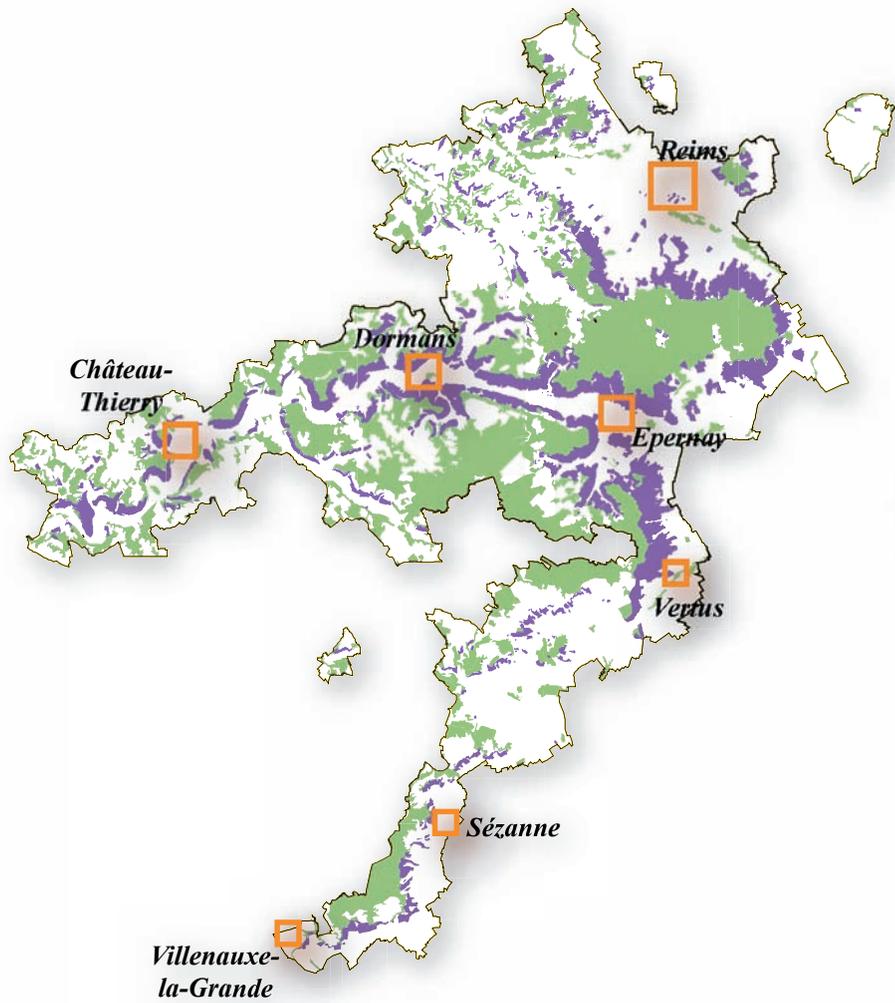
- Un processus de développement durable engagé
- Du « remuage » d'idées à la coproduction du plan de gestion

5. L'association « Paysages du Champagne Unesco » : l'émanation des collectivités, de la profession vitivinicole et de la société civile

- Les porteurs de la candidature
- Les partenaires de la candidature
- Le dossier de candidature, résultat du travail d'une équipe pluridisciplinaire

Annexes





Aire d'appellation d'origine contrôlée Champagne
 Forêts



1. Un terroir partagé et original, un destin solidaire

5 départements

*Marne, Aube, Aisne,
Haute-Marne, Seine-et-Marne*

280 000 parcelles

16 000 vigneronns

LES Paysages du Champagne forment le terroir homogène, cohérent et unique d'un seul vignoble et d'un seul vin, rassemblés au cœur d'une même appellation d'origine contrôlée.

Comme pour les régions viticoles de Tokaj ou du Douro, l'aire d'appellation du Champagne, entière et inséparable, forme le paysage culturel. La diversité des paysages n'entame pas cette unité fondamentale mais au contraire l'enrichit. L'unité de la communauté champenoise s'est renforcée et nourrie de l'influence permanente et multiforme des régions voisines.

34 000 hectares

319 communes

3 régions

*Champagne Ardenne,
Picardie,
Ile-de-France*

327 maisons de Champagne



2. De la magie d'un lieu remarquable à la magie d'un vin mythique

Les Paysages du Champagne, écrin d'un produit universellement reconnu

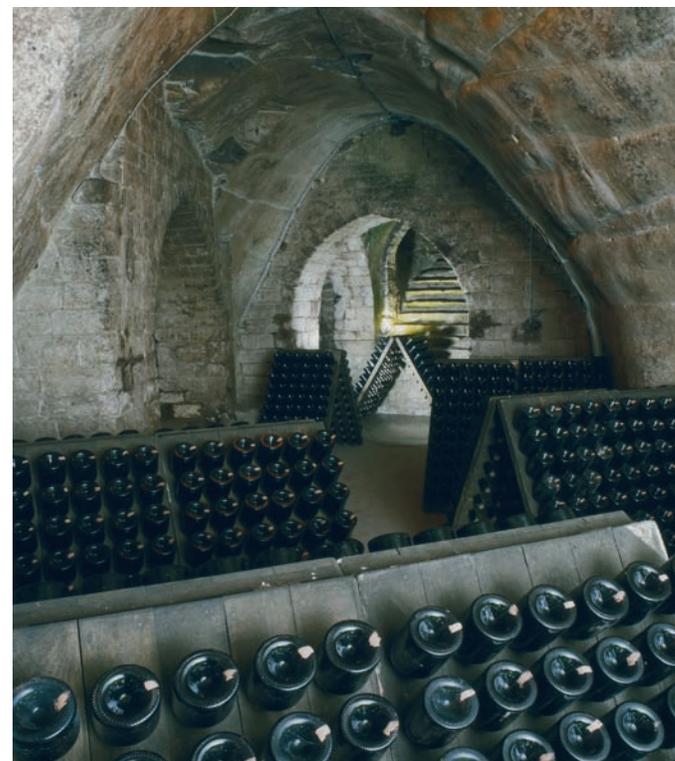
BRILLANT ambassadeur du savoir-faire et du prestige français, le vin le plus célèbre du monde se récolte et s'élève dans les *Paysages du Champagne* qui postulent aujourd'hui au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Une opportunité de valoriser des paysages culturels vivants, bien rare sur la liste française

Ni site historique, ni monument, ni ensemble urbain, ce bien se démarque des inscriptions françaises récentes : la ville du Havre reconstruite, le port de la Lune à Bordeaux, les fortifications de Vauban. Le dernier « paysage culturel » viticole proposé avec succès par la France est celui de Saint-Émilion en 1999. Le Val de Loire a été admis en 2000 dans cette même catégorie. Aujourd'hui, la candidature des *Paysages du Champagne* apporte renouveau et originalité.

Un archipel de territoires, reflet de l'identité champenoise

L'ENSEMBLE des *Paysages du Champagne* rassemble en Champagne, dans une unité exemplaire, des vignobles aménagés avec le plus grand soin à partir de l'époque gallo-romaine, des bâtiments industriels admirablement adaptés à l'élaboration d'un vin si particulier et un réseau de caves souterraines, unique au monde. Ces différents éléments indissociables forment un ensemble complexe et harmonieux qui exprime l'histoire, la culture et le génie de la France.





Des paysages témoins de l'interaction permanente entre la nature et l'homme

LES Paysages du Champagne se singularisent par :

- La **position exceptionnellement septentrionale** du vignoble. L'inventivité et la témérité de l'homme ont permis de transformer une région de vins tranquilles en un terroir de vins effervescents exceptionnels. C'est là, en Champagne, que la vigne arrête sa marche vers le nord,
- La **craie** blanche tapisse les chemins et offre à une partie des coteaux la vue sur l'immense plaine de Champagne. Elle est d'une variété spécifique à cette région, à nulle autre pareille. Dans cette craie nourricière, la vigne plonge ses racines. Au plus profond des caves creusées dans cette même craie thermo-régulatrice, le vin grandit, prend mousse et acquiert lentement toutes les qualités qui le feront tant apprécier,
- Les caractéristiques du vin produit, le **vin effervescent**, dont le Champagne est le représentant le plus renommé, le plus rare et le plus respecté au monde,
- L'**architecture industrielle** des maisons de Champagne, à l'élégance discrète ou à la flamboyance néogothique, qu'elles soient en situation urbaine - comme à Porto ou à Bordeaux uniquement -, ou au cœur des villages, mais rarement sur les exploitations comme dans bien d'autres vignobles,
- Les **caves**, véritables cathédrales souterraines, dans la même roche microporeuse que le substrat de la vigne,
- Une **appellation d'origine contrôlée** définie par les Champenois eux-mêmes, de 1908 à 1935. C'est en Champagne qu'est né le concept français de l'appellation d'origine contrôlée, repris ensuite en Europe et dans le monde pour mettre en valeur les meilleurs produits des terroirs,
- Une **interprofession**, modèle de réussite économique et sociale, qui assure une gestion efficace de l'appellation et du terroir et qui réunit dans une même passion les vignerons et les maisons de Champagne.

Un patrimoine industriel vivant

COMBINANT la rationalisation d'une industrie et la précision d'un artisanat d'art, le paysage industriel du Champagne est si vivant, qu'il est important de le conserver, de le développer et de le valoriser.

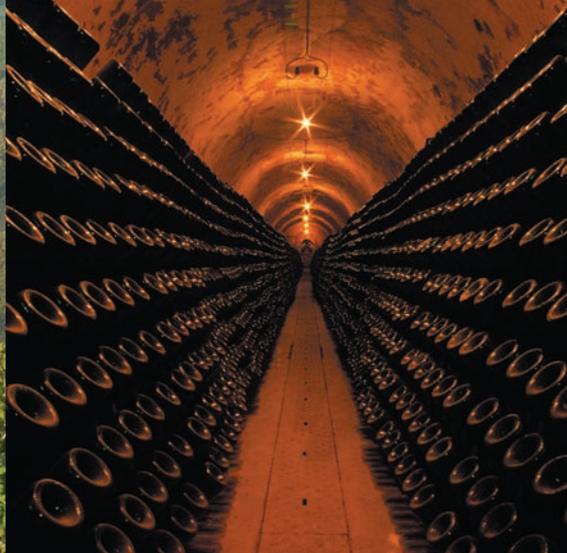
Un patrimoine qui participe au rayonnement culturel et économique de la France

Dans toute l'aire d'appellation d'origine contrôlée Champagne, les bâtiments vitivinicoles et industriels et leurs caves expriment deux grandes caractéristiques :

- La rationalisation de la production, avec des équipements performants, traditionnels ou modernes, mais qui respectent tous les usages d'une élaboration minutieuse, définie aux XVIII^e et XIX^e siècles,
- L'ouverture des sites au public international, qui est invité à découvrir sur place l'alchimie du Champagne lors de visites organisées et d'accueils personnalisés.

Des paysages en mouvement

La Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco comporte 14 sites industriels dans le monde entier. Parmi ces sites, un seul est encore en activité : le paysage des plantations d'agaves et des distilleries de la Tequila au Mexique, inscrit en 2006. De même, paysages vivants et exploités, les *Paysages du Champagne* sont dotés de coteaux couverts de vignes qui évoluent au cours des saisons et d'installations vitivinicoles et industrielles qui s'adaptent en permanence au progrès technologique.



3. L'assemblage unique d'une terre et d'un geste

La craie : le lien déterminant et discriminant des Paysages du Champagne

La Champagne se présente comme une succession de plateaux calcaires, ceux du Bassin parisien, séparés par des coteaux orientés vers l'est ou le sud-est. Le vignoble, les caves et le patrimoine bâti marquent de leur forte empreinte ce paysage culturel.

La craie : nourricière de la vigne

Situé à la limite septentrionale de la culture de la **vigne** et sur un sous-sol calcaire, le vignoble champenois s'avère un terroir difficile, qui montre la pugnacité des Champenois dans la création de leurs paysages.

La craie : complice de la maturation du vin

Sous terre, à dix, vingt ou trente mètres voire plus, se dessine toute une géographie secrète de **caves** taillées à flanc des coteaux (à Épernay, Aÿ, Châlons-en-Champagne ou Château-Thierry), voûtées de moellons calcaires (dans l'Aube) ou lovées en ville dans les anciennes carrières de craie, les crayères de Reims, qui ont alimenté la construction de la ville durant tout le Moyen-Age. Un réseau de galeries de plusieurs centaines de kilomètres permettant la lente maturation des vins compose de véritables cités souterraines. Leur passé et les signes visibles qui les jalonnent racontent l'histoire de la région et donc souvent l'histoire de France. D'un volume et d'une longueur exceptionnels, ces monuments souterrains constituent un patrimoine industriel et unique au monde.

La craie : hôtesse de l'activité industrielle

Les **bâtiments**, notamment ceux des grandes maisons, sont symboliques de l'architecture industrielle du XIX^e siècle. Ce patrimoine bâti reprend deux grandes caractéristiques d'autres témoins de l'aventure industrielle de ce siècle (filatures et houillères du Nord, chocolaterie de Noisiel...) : la rationalisation de la production et le souci de l'image du produit.

Des valeurs culturelles d'exception, associées à ces paysages

CES paysages culturels et vivants témoignent de l'histoire européenne, notamment celle des relations de la France avec l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie, dans cette région qui fut un carrefour des cultures et des civilisations. Sur cette terre, les peuples européens se sont affrontés pendant des siècles et, aussi ici, se sont déroulées les deux dernières guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945. La longue tradition commerciale de la Champagne a aussi créé des relations plus pacifiques, avec l'Italie et la Flandre lors des foires médiévales, puis, avec l'Angleterre et l'Allemagne. Partenaires de négociants champenois pour le commerce du drap depuis le Moyen-Âge, importateurs de Champagne dès le début de son expansion, de nombreux négociants rhénans se sont installés à Reims ou Aÿ : Heidsieck, Krug, Mumm, Bollinger, Deutz...

Ces paysages culturels et vivants racontent le Champagne, ce Champagne qui porte l'image, dans le monde entier, de l'excellence et de l'art de vivre à la française. Ce vin incarne l'histoire de toutes les classes de la société : vin aristocratique par les cours royales et impériales de France et d'Europe qui ont créé sa notoriété aux XVIII^e et XIX^e siècles, vin bourgeois par les fondateurs des maisons de Champagne et sa consommation exclusive, vin paysan par les milliers de vignerons qui, avec plus ou moins de bonheur et depuis des siècles, l'arrachent à un sol difficile et à un climat capricieux. Vin d'histoire et d'histoires, vin de passion et de passions !

Ces paysages culturels et vivants incarnent un savoir-faire perfectionné au fil des générations, dans la mise en valeur d'un terroir unique comme dans la pratique de l'assemblage des récoltes, des crus, des cépages.

Ces paysages culturels et vivants ont engendré la création d'une organisation interprofessionnelle exemplaire. De la plantation de la vigne jusqu'à la commercialisation du Champagne sur les cinq continents, vignerons et maisons de Champagne, réunis au sein d'une interprofession solide et dynamique, travaillent ensemble pour assurer, quel que soit le contexte politique et économique du monde, le développement harmonieux et équilibré de la filière. Cette organisation, qui guide l'interaction entre l'homme et la nature, est à la fois une valeur en soi et le gage d'une bonne gestion du bien.



4. Un élan collectif déjà en marche pour valoriser ces Paysages

Un processus de développement durable engagé

L'A Champagne n'a pas attendu le Grenelle de l'environnement pour inscrire ses activités dans un objectif de Développement Durable. Produire dans le plus grand respect de l'environnement est un devoir pour une appellation d'origine contrôlée de notoriété mondiale comme le Champagne. Cette préoccupation s'est renforcée depuis une quinzaine d'années.

Quatre enjeux majeurs ont été définis à l'échelle de la filière champenoise:

- La maîtrise des pollutions, notamment par les produits phytosanitaires,
- La préservation et la mise en valeur des terroirs, de la biodiversité et des paysages,
- La gestion responsable de l'eau, des effluents, des sous-produits et des déchets,
- Le défi énergétique et climatique.

La prise en compte de ces objectifs est régulièrement intégrée dans les démarches de progrès que constituent la Viticulture et l'œnologie raisonnées.

Aujourd'hui, les résultats concrets et les tendances sont là:

- Moins 35% de produits phytosanitaires dans la vigne en 10 ans,
- 50% des produits phytosanitaires utilisés aujourd'hui en Champagne sont reconnus par l'agriculture biologique,
- Interdiction de l'utilisation dans le vignoble des composts urbains et des boues des stations d'épuration,
- 92% des effluents liquides viticoles aujourd'hui traités,
- 75% des déchets industriels de la filière Champagne valorisés,
- Bilan carbone entrepris, objectif de réduction de 25% des émissions de carbone à l'horizon 2020.

La mise en œuvre à l'échelle de la Champagne d'un véritable Management de l'Environnement constitue une triple opportunité pour les Champenois :

- Améliorer la robustesse de l'économie champenoise face au renchérissement du coût de l'énergie et des matières premières,
- Apporter une contribution concrète et éthique au Développement Durable,
- Conforter l'image du vignoble et des vins de Champagne.

Cette démarche technique se prolonge aujourd'hui avec la candidature des Paysages du Champagne à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.



Un programme de valorisation

L'UNESCO attache une importance particulière à la partie du dossier de candidature portant sur la gestion du site. Le plan de gestion doit proposer un programme d'actions de valorisation garantissant la pérennité du site et son évolution harmonieuse tout en valorisant ses qualités d'origine. Ce n'est pas un outil de prescriptions supplémentaires qui s'additionnent aux protections issues des législations nationales, mais un instrument de « management territorial ». A ce titre, le plan de gestion est l'occasion de fédérer autour d'un projet de valeur universelle exceptionnelle toutes les parties concernées.

Du « remuage » d'idées à la coproduction du plan de gestion

NOTRE ambition est d'établir un plan de valorisation du territoire. Grâce aux nombreuses réflexions et travaux menés collectivement depuis plusieurs années, il sera plus aisé de le faire accepter par l'ensemble des acteurs et des partenaires. Particulièrement ouvert, le processus participatif, initié depuis le départ, précise le partage des responsabilités de protection et de valorisation du site.

De nombreuses réunions d'information organisées

Des réunions ont été organisées dans l'ensemble du vignoble pour présenter les enjeux de la candidature aux élus locaux et aux professionnels de la filière et recueillir leurs interrogations voire leurs inquiétudes. Des exemples de sites déjà classés ainsi qu'un diagnostic des *Paysages du Champagne* ont été systématiquement présentés et expliqués par les experts chargés de cette mission. Ces réunions ont suscité une adhésion enthousiaste et générale autour du projet, sans réserve majeure et, au contraire, une volonté d'être associés et acteurs.

Des ateliers de formation sur les valeurs patrimoniales des Paysages du Champagne

Des ateliers pédagogiques interactifs ont été mis en place avec la participation des maires, des présidents locaux du Syndicat général des vignerons, des délégués de l'Association viticole champenoise, des présidents des coopératives, des responsables des services techniques des intercommunalités en charge de l'aménagement du territoire. Ils ont permis une véritable prise en compte du paysage dans les différentes opérations d'aménagement. De nouveaux réflexes s'amorcent, encourageant la poursuite de ces ateliers dans tout le vignoble.

Des tables rondes, pour décider ensemble des engagements de valorisation

En amont du Plan de gestion, des rencontres et des débats participatifs ont permis aux principaux acteurs de dialoguer, de proposer des indicateurs et des objectifs pour la mise en valeur des *Paysages du Champagne*.

Un processus participatif qui aboutit à une charte d'engagement

L'aboutissement de ce long et intense travail en commun conduit à la coproduction d'un Plan de gestion, qui fixe les objectifs et programme les actions de valorisation. Une charte d'engagement élaborée à partir des objectifs définis dans le plan de gestion est en cours de rédaction. Elle sera soumise à la signature de tous les acteurs concernés du territoire des *Paysages du Champagne*.

La concrétisation des engagements collectifs

A grand vin, grands paysages. La valorisation des *Paysages du Champagne* relève de la même démarche d'excellence que l'amélioration permanente d'un vin déjà parmi les plus grands. Suite à la démarche d'information, de formation, de consultation et d'engagement, les Champenois ont décidé de lancer des actions pilotes exemplaires afin d'instaurer une dynamique complétant le processus de valorisation déjà existant. Ce programme d'actions porte, en particulier, sur la mise en valeur de hauts lieux tels que l'avenue de Champagne à Épernay et la colline Saint-Nicaise à Reims, la maîtrise de l'urbanisation aux abords du vignoble, la préservation du front boisé dominant les coteaux, l'ordonnancement des parcs éoliens visibles du vignoble, etc.



L'état d'avancement de la candidature

Le plan de gestion qui définit les engagements des Acteurs des Paysages du Champagne, est en cours d'élaboration. Les tables rondes ont apporté la matière nécessaire à la formulation précise de son contenu. Il fait actuellement l'objet de nombreuses réunions.

L'Association poursuivra ses activités après l'inscription des Paysages du Champagne sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Elle sera chargée, notamment, de la mise en œuvre du plan de gestion, de la protection et de la valorisation du site.

5. L'association « Paysages du Champagne Unesco » : l'émanation des collectivités, de la profession vitivinicole et de la société civile

L'association des *Paysages du Champagne* au Patrimoine mondial de l'Unesco, au titre de paysages culturels, est l'occasion unique de rassembler les professionnels de la filière, les élus locaux, les responsables d'associations et les habitants.

L'association *Paysages du Champagne Unesco* a été créée dès janvier 2008, pour permettre aux différents acteurs de collaborer spécifiquement et efficacement à ce projet commun. Un des objectifs de l'association est de développer la mise en réseau entre les communes, de valoriser leurs expériences, d'impulser des réflexions nouvelles en matière de qualité paysagère, de développement culturel et touristique, d'aménagement du territoire et de développement durable.

Les porteurs de la candidature

L'ASSOCIATION *Paysages du Champagne Unesco* qui porte ce projet, réunit :

- le **Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne**, qui rassemble lui-même tous les vignerons et toutes les maisons de Champagne,
- les **collectivités territoriales** concernées : régions, départements, communautés de communes et communes,
- tous les **habitants** qui le souhaitent.

Les partenaires de la candidature

L'ASSOCIATION *Paysages du Champagne Unesco* travaille en partenariat étroit avec :

- les services de l'État, des régions, des départements et des villes,
- l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims,
- le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims Management School et l'Association pour le Patrimoine Industriel de Champagne-Ardenne,
- les comités régionaux et départementaux du tourisme et les offices du tourisme,
- les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Métiers et d'Artisanat,
- de multiples autres instances qui se sont manifestées spontanément pour s'associer, à un titre ou à un autre, à la préparation du projet.

Le dossier de candidature, résultat du travail d'une équipe pluridisciplinaire

L'association des *Paysages du Champagne* s'appuie sur un dossier détaillé, qui présente le site, argumente les qualités qui justifient son inscription, montre sa protection et son protocole de gestion. Le dossier de candidature suit le format précis déterminé par l'Unesco. Le dossier actuel présente une version intermédiaire synthétisant les contributions des experts. La phase de rédaction finale est prévue pour 2009.

Une équipe pluridisciplinaire a été constituée pour élaborer ce dossier. Elle est composée :

- de **spécialistes du Patrimoine mondial**, et plus particulièrement des paysages culturels, en relation avec l'Unesco, l'Icomos (Conseil International des Monuments et des Sites) et le Comité des biens français du Patrimoine mondial,
- d'organismes publics ayant une expérience de la **planification et de la gestion de territoires urbains et ruraux** : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU), Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims (AUDRR), Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- de **chercheurs et d'universitaires** (historiens, géographes, sociologues, agronomes, œnologues, etc.) ayant une connaissance particulière de la région, appartenant notamment à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, à l'Institut d'Aménagement du Territoire de l'Université de Reims (IATEUR), au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)... ,
- de **paysagistes et d'architectes** exerçant dans la région,
- de spécialistes du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC) et de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (ITV).



célébration

bulles

savoir-faire

vignes

paysages

craie

DES hommes et des femmes, aux métiers différents et complémentaires, façonnent depuis des siècles ces paysages qui sont non seulement leur outil de travail mais aussi leur lieu de vie. Réunis dans une même communauté de destin, ils veulent préserver et mettre en valeur leur patrimoine - patrimoine unique, exceptionnel, culturel et vivant - avant de le transmettre aux générations futures.

Si le vin de Champagne est apprécié dans tous les pays de la planète, la matrice qui le porte et lui donne vie demeure trop souvent et injustement méconnue.

L'inscription des *Paysages du Champagne* sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco apportera hommage, reconnaissance et fierté à cette terre discrète, à ces bâtiments mystérieux, à ces caves secrètes, à ces vigneron et maisons de Champagne ainsi qu'aux collectivités territoriales concernées.

Ces hommes et ces femmes laborieux qui vivent et travaillent dans ces paysages culturels veulent être et rester les meilleurs ambassadeurs de leur vin.

Ces paysages qu'ils aiment et entretiennent, symboliseront plus que jamais, grâce à cette inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, l'alliance intime entre un terroir et ses habitants.

C'est leur engagement et leur espoir.

crayères

cadoles

valorisation

coteaux

patrimoine



**Editeur**

*Association Paysages du
Champagne Unesco (APCU)*

Réalisation

*Agence d'Urbanisme et de
Développement de la Région de
Reims (AUDRR)*

Crédits photographiques

CIVC, AUDRR

Décembre 2008

Association Paysages du Champagne Unesco

www.paysagesduchampagne.fr